



Mémento: Grossesse non-désirée?

Selon Art. 120 Ch. 1 Lit. b StGB

Gesundheitsdepartement
Davidstrasse 27
9001 St.Gallen
T 058 229 35 70
F 058 229 39 62
info.gdgs@sg.ch
www.gesundheit.sg.ch

Votre médecin s'est entretenu avec vous de manière approfondie et vous a informée des dispositions légales en la matière, ainsi que des risques médicaux encourus lors d'une interruption de grossesse.

Au cours des 12 premières semaines suivant le début des dernières règles, la Loi laisse à la femme concernée le choix de décider seule si elle veut mener ou non sa grossesse à terme. Ceci lui donne, dans une certaine mesure, une grande autodétermination, mais signifie également qu'elle porte seule le choix de sa décision.

Une grossesse non planifiée soulève de nombreuses questions, des sentiments ambivalents, des incertitudes, des angoisses même.

Si vous vous trouvez dans une situation de conflit, que vous avez encore besoin de temps avant de prendre votre décision et souhaitez un entretien franc concernant votre situation personnelle, adressez-vous au **centre de planning familial le plus proche**.

Vous y serez accueillie par des spécialistes, astreints au secret professionnel, qui sauront vous conseiller gratuitement pour toute question d'ordre psychologique, social, juridique et financier. Que vous souhaitiez mener votre grossesse à terme ou non, vous y trouverez aide et soutien

Les Centres cités ci-dessous peuvent également être concertés en cas de situation d'urgence après une interruption de grossesse.

Centres de consultation en cas de maternité du Canton de St. Gallen

- **Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität**
Vadianstrasse 24, Postfach, 9001 St. Gallen
Tel.: 071 222 88 11, E-Mail: faplasg@fzsg.ch
- **Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität**
Bahnhofstr. 6, Postfach 122, 9630 Wattwil
Tel.: 071 988 56 11, E-Mail: faplawattwil@fzsg.ch
- **Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität**
St. Gallerstr. 15, 8645 Jona
Tel. 055 211 14 51, E-Mail: fapljona@fzsg.ch
- **Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität**
Bahnhofstr. 9, 7320 Sargans
Tel. 081 710 65 85, E-Mail: faplasargans@fzsg.ch

Les Centres officiels offrent des consultations gratuites neutres. Ils vous accompagnent dans les situations difficiles de grossesse non-désirée et vous assurent un encadrement qui vous aidera à prendre les décisions adéquates aux circonstances de votre vie. Toute question sociale, financière, médicale et juridique, mais aussi votre situation relationnelle, peut être discutée afin de vous donner les moyens de décider en toute connaissance de cause. Vous serez orientée sur l'aide prodiguée en cas de grossesse portée à terme et recevrez également des informations sur l'interruption de grossesse, l'adoption et la prise en charge familiale complémentaire.

Si vous vous décidez pour la grossesse, vous serez accompagnée et soutenue par le Centre pendant toute cette période et celle aussi des premiers temps après la naissance de votre enfant. Si vous vous décidez pour l'interruption de la grossesse, les collaboratrices du Centre vous informent et vous conseillent avant et après l'intervention.

Femmes enceintes de moins de 16 ans

Si vous êtes enceinte et avez moins de 16 ans, vous vous trouvez dans une situation particulièrement difficile et vous êtes peut-être même forcée de divers côtés à devoir prendre une décision. Il est donc pour vous nécessaire de pouvoir recevoir des conseils neutres pendant lesquels toute votre situation puisse être discutée dans le calme.

Selon l' Art. 120 Ch. 1 Lit. c du Code pénal vous devez vous annoncer à un des Centres de consultation mentionnés ci-dessous et votre médecin doit s'en assurer.

- **Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität**
Vadianstrasse 24, Postfach, 9001 St. Gallen
Tel.: 071 222 88 11, E-Mail: faplasg@fzsg.ch
- **Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität**
Bahnhofstr. 6, Postfach 122, 9630 Wattwil
Tel.: 071 988 56 11, E-Mail: faplawattwil@fzsg.ch
- **Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität**
St. Gallerstr. 15, 8645 Jona
Tel. 055 211 14 51, E-Mail: faplajona@fzsg.ch
- **Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität**
Bahnhofstr. 9, 7320 Sargans
Tel. 081 710 65 85, E-Mail: faplasargans@fzsg.ch
- **Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste**
Brühlgasse 35/37, 9004 St. Gallen
Tel.: 071 243 45 45

Associations et Centres offrant une aide morale et matérielle

Die „Dargebotene Hand“, („La main tendue“) **Tel. 143**, est l'organe où vous pouvez toujours appeler et trouver une personne qui sera à votre écoute 24 heures sur 24.

Vous pouvez également vous adresser à la Paroisse de votre commune ou à une personne de confiance de votre communauté religieuse pour toute question en rapport avec votre conscience et la décision à prendre pour ou contre une interruption de grossesse.

Les allocations familiales sont payées pendant les six premiers mois aux femmes et aux couples, pour autant que la mère s'occupe elle-même des soins de son enfant et que les besoins de première nécessité ne soient pas assurés. Vous pouvez obtenir les informations concernant les allocations familiales auprès de la municipalité de votre commune ou dans les Centres de consultation. Les Centres de consultation pour planning familial, grossesse et sexualité peuvent, en cas de situation de détresse, vous soutenir avec une **aide immédiate** et voir avec vous par la suite quelles autres possibilités pourraient entrer en ligne de compte pour une aide financière.

Organisations privées et ecclésiastiques

Diverses organisations privées et ecclésiastiques peuvent aider en cas de situation de détresse due à une grossesse. Certaines désirent une consultation préalable et une demande écrite faite par l'intermédiaire d'un Centre de consultation. Vous obtiendrez des informations auprès des Centres officiels de planning familial, qui vous aideront également lors des démarches de requête.

- **Katholischer Frauenbund St. Gallen – Appenzell**
Magnihalden 7 / Postfach 318, 9004 St. Gallen
Tel. 071 222 45 60 (Termine nach telefonischer Vereinbarung)
Consultations et accompagnement des femmes pour les questions sociales
- **Kath. Frauenbund Solidaritätsfonds für Mutter und Kind**
Burgerstr. 17, Postfach 7854, 6000 Luzern 7
Tel.: 041 226 02 27, www.frauenbund.ch
- **Evangelische Frauenhilfe St.Gallen**
Tellstr. 4, 9000 St. Gallen
Tel.: 071 220 81 80 (Termine nach telefonischer Vereinbarung)
Consultations et soutien des femmes en détresse
- **Kinder- und Jugendhilfe**
Bahnhofstr. 9 / Postfach 83, 7320 Sargans
Tel.: 081 720 09 10
Consultations non religieuses des familles
- **Stiftung Ja zum Leben**
Gasterstrasse 13, 8730 Uznach
Tel.: 055 280 39 52
Soutien aux femmes qui se sont décidées pour une grossesse à terme
- **Schweizerische Hilfe für Mutter und Kind**
Postfach, 4011 Basel
Hotline: 0800 811 100, Tel.: 061 703 77 77, Fax: 061 703 77 78
Soutien aux femmes qui se sont décidées pour une grossesse à terme

Renseignements concernant la possibilité de donner l'enfant nouveau-né à l'adoption

Donner un enfant à l'adoption après sa naissance est une décision très difficile qui ne devrait pas se faire sans pourparlers minutieux au préalable. Vous pouvez vous adresser, soit aux Centres de consultation mentionnés, soit à l'Institut d'adoption suisse.

- **Schweizerische Fachstelle für Adoption**
Hofwiesenstr. 3, 8042 Zürich
Tel.: 044 360 80 90